

## **Soutenir les propriétaires forestiers dans l'aménagement de ravages de cerfs de Virginie**

**Québec, le 3 avril 2024** – La Fondation est fière d'avoir soutenu le projet *Approche participative d'aménagement des ravages de cerfs de Virginie dans les Appalaches* de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (AMVAP). Ce projet visait à mettre en œuvre les recommandations d'aménagement forestier découlant du *Portrait et plan d'orientation des ravages de cerfs de Virginie dans les Appalaches* réalisé par l'AMVAP dans trois aires de confinement reconnues, soit ceux de Sainte-Germaine-Station, de Saint-Malachie et du Mont Orignal afin d'assurer le maintien de la qualité de l'habitat hivernal des cerfs. Les efforts d'aménagement de ce projet ont été ciblés de manière à accroître les habitats offrant une ressource alimentaire abondante et de qualité pour le cerf ainsi qu'à favoriser l'entremêlement entre les abris et les zones d'alimentations.

Dans la région de Chaudière-Appalaches, le cerf de Virginie représente 97 % des récoltes des chasseurs et plus de 30 000 personnes participent annuellement aux activités de prélèvement ou d'observation liées à cette espèce. Le cerf parvient à survivre sous nos latitudes l'hiver en se regroupant dans des habitats au microclimat plus favorable appelés ravages. En terres publiques, la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* protège les ravages de cerfs. La situation est différente pour les ravages situés sur terres privées, lesquels composent 70 % de ceux du territoire de l'AMVAP. En effet, bien que les schémas d'aménagement des MRC des Appalaches ciblent les ravages comme étant d'intérêt écologique, leur protection repose uniquement sur la bonne volonté de propriétaires.

En 2018, l'AMVAP a réalisé le *Portrait et plan d'orientation des ravages de cerfs de Virginie* dans les Appalaches. Ce portrait a permis de mettre à jour les problématiques de chaque ravage situé sur son territoire, soit les ravages de Montmagny, de Saint-Malachie, de Sainte-Germaine-Station et du Mont Orignal. Les résultats obtenus montrent que les habitats offrant une ressource alimentaire suffisante et de qualité pour le cerf seraient légèrement déficitaires dans trois des ravages soit ceux de Sainte-Germaine-Station, du Mont-Orignal et de Saint-Malachie. De plus, comme les peuplements résineux matures abritant le cerf l'hiver sont sensibles à la tordeuse des bourgeons de l'épinette et qu'une épidémie est en progression sur le territoire des Appalaches depuis près de 4 ans, il importe de diminuer la vulnérabilité des ravages face à la menace de la défoliation par cet insecte.

Ciblant les ravages de Saint-Malachie, de Sainte-Germaine-Station et de Mont Orignal, le projet réalisé visait à sensibiliser les propriétaires forestiers sur l'aménagement des ravages, faire du démarchage auprès des propriétaires et les accompagner avec leur conseiller forestier dans la réalisation de travaux adaptés. L'objectif étant d'élaborer et de réaliser des travaux sylvicoles adaptés pour pallier les enjeux relevés pour chaque ravage. Puisque les trois ravages visés par le projet en présentaient le besoin, les aménagements préconisés ont été réalisés pour améliorer l'entremêlement entre la nourriture et l'abri. Par le fait même, ces actions sylvicoles contribueront à réduire la vulnérabilité du couvert forestier à la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

L'AMVAP a d'abord réalisé une campagne d'information auprès des propriétaires forestiers des ravages. Puis, elle a réalisé des visites-conseils chez 35 propriétaires afin de valider l'état des peuplements et identifier les interventions pouvant améliorer l'habitat du cerf. La réalisation des visites-conseils a permis de valider l'état des peuplements et d'identifier les interventions pouvant contribuer à améliorer l'habitat du cerf. Cette visite a permis de comprendre les objectifs d'aménagement des propriétaires et de les sensibiliser à la qualité de l'habitat hivernal du cerf. Par la suite, l'AMVAP a accompagné les propriétaires et leurs conseillers forestiers dans la réalisation de travaux sylvicoles favorisant l'habitat hivernal du cerf sur 114,42 ha.

« Ce projet est vraiment intéressant, car il encourage les propriétaires de boisés à s’engager envers la mise en valeur des habitats fauniques sur leurs terres, notamment les ravages de cerfs de Virginie. Il permet concrètement d’aménager leurs boisés tout en améliorant la qualité d’un ravage d’importance pour le cerf dans leur région », mentionne Amélie Collard, gestionnaire de programmes à la Fondation de la faune du Québec.

« L’approche par visite-conseil a été réellement appréciée par les propriétaires. Ils étaient à la fois contents d’en apprendre davantage sur la mise en valeur de l’habitat hivernal du cerf de Virginie et fiers de nous faire visiter leur lot boisé », mentionne Gabrielle Préfontaine-Dastous, biologiste et coordonnatrice de projets multiressources à l’Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches.

« Le maillage avec les conseillers forestiers fut apprécié et a contribué au succès du projet. Nous y voyons une opportunité pour poursuivre ce travail dans les prochaines années », ajoute Jean-Pierre Faucher, ingénieur forestier et directeur à l’Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches.

- 30 -

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C’est grâce à la contribution de plus d’un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

**Informations :**

M<sup>me</sup> Mylène Bergeron

Directrice des communications et de la collecte de fonds

Fondation de la faune du Québec

418-644-7926 poste 135

418-575-5728

[mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca)